

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la personne Privés non lucratifs (FEHAP) : Association loi 1901, créée en 1936, la FEHAP est la fédération référente des champs sanitaire, social et médico-social du secteur privé à but non lucratif. Elle regroupe 1500 organismes gestionnaires de 3600 établissements ayant fait le choix d'appliquer la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951.

### **Le pôle santé-social de la FEHAP recherche son conseiller médical**

Plus particulièrement en charge de la stratégie d'offre de soins, le conseiller médical assiste le directeur du secteur sanitaire et coordonnateur du pôle santé social dans tous les aspects liés à la planification sanitaire et l'évaluation de la qualité (certification, autres travaux de la HAS) et à la gestion des risques. Il contribue également aux travaux sur l'évolution des dispositifs de tarification à l'activité dans l'ensemble du champ sanitaire (classification des séjours et des actes, activités d'enseignement et de recherche, financements spécifiques).

Le conseiller médical :

- assure une mission d'expertise et de conseil auprès des établissements adhérents sur les questions relatives à leur positionnement médical, à l'évolution de leur case-mix et aux enjeux micro-économiques de ces choix.,
- contribue à éclairer les établissements sur la stratégie d'offre de soins, notamment, par la conduite d'études (segmentation des activités, analyse de l'environnement, veille sur les problématiques émergentes de santé publique et l'évolution des modes de prise en charge en direction des modalités ambulatoires et alternatives à l'hospitalisation à temps complet) et l'animation de groupes de travail sur des thématiques médicales,
- en lien avec les Commissions et Comités de la FEHAP (MCO, Groupe Directeurs, SSR, Psychiatrie, HAD, dialyse), participe à l'élaboration des propositions de la fédération relatives à l'évolution des modes de financement. et des dispositifs d'évaluation de la qualité.
  
- participe aux travaux du Pôle santé-social qui rassemble les équipes sanitaires et médico-sociales sur les sujets transversaux, notamment évaluation externe..

### **Profil :**

Médecin de santé publique ou praticien d'une autre spécialité disposant d'une formation complémentaire dans le domaine de la gestion hospitalière et de la qualité de soins, disposant d'une expérience diversifiée en établissement de santé et/ou au sein d'autorités de contrôle et de tarification.

La FEHAP promouvant le développement des approches transversales, une bonne connaissance du secteur social et médico-social sera particulièrement appréciée.

### **Compétences requises :**

- Vision stratégique,
- Sens du travail en équipe,
- Qualités d'animation et d'écoute,
- Capacité à représenter et à défendre les intérêts du secteur privé à but non lucratif.
- Bonne maîtrise du PMSI, des mécanismes de la T2A et des classifications médico-économiques, du régime de la planification sanitaire,

**Poste basé à Paris (75015), CDI 100%.**

**Adresser CV et lettre de motivation au Directeur Général de la FEHAP, 179, rue de  
Lourmel, 75015 PARIS**